

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

04/186992/1496269

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

EURL VEGALIA
66 AVENUE MARCEL CACHIN
04220 SAINTE TULLE
France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS
FR-BIO-01
Lieudit Lamothe Ouest,
32600 L' Isle Jourdain
France

I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

IMPORTATION

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
 - production de produits biologiques
 - production biologique avec une production non biologique

II.1 Répertoire des produits**Distributeur**

Chlorella (poudre et comprimé)
Spiruline (poudre et comprimé)

Biologique
Biologique

Plantes aromatiques et médicinales préparées

Gélules au curcuma/poivre noir/gingembre

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

07/12/2022 - L'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL

Signature**I.8 Validité**Certificat valide du **14/11/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

